



Plan de protection

Camp Plein-Soleil Colonie de Ravoire

Ce plan de protection est valable jusqu'à révocation.

Il sera adapté selon la modification des mesures sanitaires recommandées par le Conseil Fédéral et l'État du Valais.

Il est basé sur le concept-cadre de protection pour les activités de loisirs encadrés : COVID-19 – Canton du Valais

Dans ce document, vous trouverez des extraits du concept-cadre de protection établi par le Canton du Valais. Ces extraits utilisés permettent de présenter les aménagements apportés pour le bon déroulement des séjours estivaux. En raison de la situation actuelle, des nouvelles normes d'hygiène et de comportement doivent être apportées pour éviter tout risque de contagion durant les camps.

Nous invitons toutes les personnes impliquées dans l'organisation du séjour à respecter les recommandations et les aménagements inscrits ci-dessous.

Table des matières

1.	Gestes d'hygiène	2
2.	Enfants	3
3.	Parents	3
4.	Staff	3
5.	Activités	4
6.	Cuisine	5
7.	Locaux et hébergement	5
8.	En cas de suspicion COVID-19	7

1. Gestes d'hygiène

Point	Recommandations	Aménagements
Lavage des mains	<i>Se laver régulièrement les mains, en particulier lors des sorties, avant et après avoir mangé.</i> <i>Utilisation d'un papier ménage à usage unique (pas de linge)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant et après les repas, • Avant et après la sieste ouverte ou fermée, • Au début et à la fin de chaque activité, • Lorsqu'on rentre dans le bâtiment.
Lavage des mains	<i>Le matériel nécessaire à la mise en œuvre des mesures d'hygiène est mis à disposition par l'organisateur de l'activité.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le lavage des mains pour les enfants avec du savon et de l'eau. • Si le matériel n'est pas à disposition, utiliser le gel hydroalcoolique. • Chaque membre du personnel a sur lui un flacon de désinfectant qu'il utilise après chaque contact avec une surface « critique ».
Désinfection	<i>Les participant.e.s et les encadrant.e.s se lavent régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydroalcoolique.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de station de désinfection aux points stratégiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ devant la porte du vestiaire, ▪ devant le bureau des directeurs, ▪ Infirmerie (avec utilisation de gants obligatoire lors de soins).

2. Enfants

Point	Recommandations	Aménagements
Distance	<i>La distance de 1m50 n'est pas exigée entre les enfants</i>	La colonie veille à ce que les enfants aient le plus d'espaces possible, notamment dans les chambres.
	<i>Les encadrant.e.s gardent autant que possible la distance de sécurité minimale avec les participant.e.s, mais celle-ci peut être réduite en fonction de l'âge et des besoins spécifiques des participant.e.s.</i>	Garder au maximum la distance avec les enfants. Cependant, si la situation demande un contact plus rapproché (consolé, soins, border), la distance peut être réduite.
Discussion	<i>Parler de la situation de manière appropriée en fonction de leur développement</i>	Le personnel est formé pour donner les informations nécessaires et adaptées au développement des enfants.
Port du masque	<i>Le port du masque n'est pas obligatoire, mais recommandé.</i>	Si un parent souhaite que son enfant porte le masque, le parent met à disposition de son enfant le matériel. La colonie ne rentre pas en matière.

3. Parents

Point	Recommandations	Aménagements
Communication	<i>Les recommandations et les mesures en vigueur sont communiquées aux parents avant l'activité.</i>	Une page sur le site internet de la colonie contient toutes les informations nécessaires sur la situation.
	<i>L'envoi de lettres et de paquets aux participant-e-s est à éviter.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le courrier informatique que nous transmettons sous forme papier aux enfants (facteur de substitution). • Les lettres sont mises en quarantaine pendant 2 jours. • L'envoi de paquet est interdit.
	<i>Pas de visite durant toute la durée du séjour</i>	Le personnel veille à ce qu'aucune personne externe ne rentre dans le périmètre de la colonie.
Accueil et départ	<p><i>La distance de sécurité minimale est respectée entre les encadrant.e.s et les parents.</i></p> <p><i>Il est conseillé de prévoir une arrivée et un départ échelonnés pour les participant.e.s afin d'éviter que tous les parents viennent en même temps.</i></p> <p><i>En principe, un seul parent doit accompagner les participant.e.s à l'arrivée comme au départ de l'activité.</i></p> <p><i>Les parents ne sont pas invités à visiter le lieu de camp.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul parent accompagne son/ses enfants. • L'accueil est élargi de 14h00 à 17h00. Un rendez-vous a été donné aux parents. • Des marques au sol indiquent les distances à respecter. • L'accueil se fait à l'extérieur du bâtiment. • Les parents ne rentrent pas à l'intérieur de la colonie. • Les membres du staff installeront les affaires des enfants en fin de journée. • Les parents sont invités à repartir rapidement dès l'enfant déposé et les dernières informations transmises aux moniteurs / à la direction.

Équipe d'animation

Point	Recommandations	Aménagements
Distance	<i>Les personnes respectent la distance de 1m50 entre adultes</i>	Si la distance de 1m50 ne peut pas être respectée, port du masque Lors de réunion, le personnel garde une chaise libre entre chaque personne.
Port du masque	<i>Le port du masque n'est pas obligatoire. Cependant, il est important d'en porter si la situation ne permet pas la distanciation sociale (soins, nettoyages).</i>	La colonie met à disposition du personnel des masques si nécessaire.
Congé	<i>De manière générale, il est recommandé d'isoler le camp au maximum des contacts avec l'extérieur.</i>	Durant ses jours de congé, le personnel reste à la colonie.
Affaires personnelles	<i>Il est recommandé d'organiser les affaires des participant.e.s de manière à éviter que les affaires des uns et des autres entrent en contact.</i>	Garder vos affaires dans les armoires (une armoire par personne) Éviter le partage d'affaires personnelles.
Mesure de protection des encadrants	<i>Les personnes vulnérables ou en contact avec des personnes vulnérables dans leur cercle privé ainsi que les personnes qui ont été en contact avec une personne infectée moins de 2 semaines avant n'encadrent pas d'activité organisée.</i>	Les personnes sont responsables d'informer au plus vite la direction afin qu'elle puisse s'organiser.

4. Activités

Point	Recommandations	Aménagements
Activités recommandées	<i>Jouer autant que possible à l'extérieur</i>	Sauf en cas de météo désastreuse, toutes les activités se déroulent à l'extérieur.
	<i>Éviter les jeux « critiques sur le plan de l'hygiène » leur faire toucher le même truc avec la bouche, le nez, le visage !</i>	Lors de la création de jeux, être attentif et se questionner sur la faisabilité de l'activité sur le plan hygiénique.
	<i>Proposer des activités si possible sans jouet</i>	Si des jouets ou du matériel doivent être utilisés, désinfecter selon la fréquence d'utilisation.
	<i>Éviter les déplacements en transport (pas de bus)</i>	Favoriser les promenades dans les environs pour éviter de prendre le bus.

5. Cuisine

Point	Recommandations	Aménagements
Hygiènes	<i>Les personnes en charge de la préparation du repas et du service portent un masque et des gants. Pas de linge dans les WCs, ni en cuisine (sauf pour la vaisselle)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des ustensiles et gants pour servir les plats. • Utiliser de serviettes jetables.
Service	<i>Aucun aliment n'est proposé en libre-service pour les participant.e.s Dans la mesure du possible, les participant.e.s ne vont pas dans la cuisine.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les plats ne sont pas en libre-service. (idem pour le pain et les fruits). • Installation d'un Plexiglas sur la table pour que les enfants puissent voir ce qu'ils vont manger.
À table	<i>Avoir des serviettes jetables Les participant.e.s et les encadrant.e.s ne mangent pas à la même table. Les encadrant.e.s respectent la distance de sécurité minimale entre eux.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le moniteur veille à ce que les enfants ne partagent pas leur nourriture et boisson à table. • Le moniteur mange en bout de table, de sorte à respecter la distance de deux mètres avec les enfants.
Vaisselle	<i>Respect des distances de 1m50, respect des règles d'hygiènes</i>	Un tournus vaisselle est organisé pour le personnel. La personne porte des gants. Elle utilise un linge, qu'elle met au panier à linge à la fin de son service de vaisselle.
Courses alimentaires	<i>Éviter au maximum de sortir de l'enceinte de la colonie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Livraison de l'alimentation et autres courses à la colonie. • Si le camp a besoin de faire des achats, ils demandent à un membre externe du comité, qui amène les courses à l'endroit déterminé par la direction.

6. Locaux et hébergement

Point	Recommandations	Aménagements
Activités	<i>Favoriser les activités extérieures</i>	
Nettoyage	<i>Les locaux sont aérés, nettoyés et désinfectés avec des produits désinfectants de surfaces. Les lieux de rassemblements comme la cuisine et le réfectoire sont nettoyés au minimum une fois par jour.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des locaux une fois par jour (voir répartition des tâches avec la direction) • Être attentif lors de la désinfection aux surfaces critiques : poignées, interrupteurs, jeux, tapis, échelles de lits.
Désinfection	<i>Nettoyer les jeux tous les soirs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfection du matériel utilisé tous les jours . • Tri du matériel avant le séjour afin de gagner du temps sur la désinfection (moins de jeux et livres à disposition). • Utilisation de gants lors des nettoyages.

Affaires personnelles	<p><i>Si le camp a lieu dans une maison, il est recommandé d'organiser les affaires des participant-e-s de manière à éviter que les affaires des uns et des autres entrent en contact.</i></p> <p><i>Une organisation du matériel et des affaires personnelles respectueuse des règles d'hygiène est mise en place.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque personne, enfant comme personnel a une armoire personnelle pour ses affaires. • Le staff veille à ce que les enfants ne mélangent pas leurs affaires.
Couchage	<p><i>Si nécessaire un réaménagement et/ou une organisation du couchage doit être mise en place, afin de préserver un espace suffisant entre chaque participant-e pour le respect de la distanciation sociale.</i></p>	<p>La capacité d'accueil étant réduite et la distance de sécurité n'étant pas recommandée pour les enfants, ils bénéficient de l'espace suffisant pour respecter les distances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lits sont déjà installés pour les enfants. La literie est nettoyée entre chaque séjour. • Les oreillers, duvets et alaises non utilisés durant le séjour sont confinés dans une chambre fermée à clé. • Entre chaque séjour, la literie est changée. Utilisation de la literie confinée après le séjour, et échange de la literie utilisée qui part en confinement dans une autre chambre confinée pour les deux semaines suivantes.
Moments d'hygiènes	<p><i>Si nécessaire un réaménagement des lieux et/ou organisation des moments d'hygiène individuelle (douches, lavage des dents) doivent être mis en place, afin de préserver un espace suffisant entre chaque participant-e pour le respect de la distanciation sociale.</i></p>	<p>Les moniteurs envoient les enfants aux douches et aux brossages des dents. Ils veillent à ce que chacun ait une place, et contrôlent les flux afin d'éviter trop de monde au même endroit.</p>

7. En cas de suspicion COVID-19

Point	Recommandations	Aménagements
Prise en charge	<i>En cas de suspicion de fièvre, la température doit être prise. Le thermomètre doit être désinfecté entre chaque utilisation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Un thermomètre sans contact est à disposition à l'infirmierie. • La personne qui prend en charge l'enfant s'en occupe du début à la fin de la procédure.
Symptômes	<i>En cas de symptômes</i> <ul style="list-style-type: none"> - mettre un masque à l'enfant - isoler l'enfant - organiser un contrôle médical - organiser le retour au domicile sur avis du médecin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la procédure du canton. • Isoler l'enfant à l'infirmierie. • Informer les parents, demander un contrôle médical. • En accord avec les parents, la personne en charge de l'enfant s'occupe de l'accompagner au contrôle médical. • Les parents prennent en charge l'enfant durant les 24h d'attentes des résultats. • Organiser le retour au domicile selon l'avis du médecin.
	<i>Pour tout cas de COVID-19 supposé, une prise de contact est réalisée par l'organisateur auprès de l'Office du médecin cantonal pour déterminer la procédure à suivre.</i>	La direction s'occupe de la prise de contact et de la mise en place de la procédure.
Isolement du personnel	<i>L'encadrant porte un masque et des gants jusqu'à l'avis du médecin. Il est également isolé du groupe jusqu'à l'avis du médecin.</i>	La personne est isolée dans une chambre.

Conclusion

Ce document a été préparé sur la base du concept de protection valaisan dans le contexte des activités de loisirs encadrés (Camps et activités à la journée.)

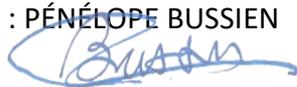
Oui Non

Ce document a été envoyé à tous les employés et leur a été expliqué.

Oui Non

Personne responsable de la mise en œuvre et des contrôles réguliers :

Nom et prénom en majuscules : PÉNÉLOPE BUSSIEN



Signature :

Lieu, date : Martigny, le 24 juin 2020

Version 24 juin 2020 - PB